

COMPTE RENDU RELEVÉ DE DÉCISIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ICREJ 2 MARS 2022

Salle des Actes

PARTICIPANTS	Christophe ALLEAUME ; Rafaël AMARO ; Delphine BAZIN-BEUST ; Thomas BESSE ; Eleonora BOTTINI ; Ludwig CARLIN ; Maria CASTILLO ; Aurore CATHERINE ; Amandine CAYOL ; Agnès CERF-HOLLENDER ; Mathias COUTURIER ; Manon DECAUX ; Thibault DOUVILLE ; Samuel ETOA ; Laurence FIN-LANGER ; Fanny GABROY ; Grégory GODIVEAU ; Catherine GOLHEN ; Armelle GORAND-GOSSELIN ; Sylvain JACOPIN ; Camille JUSSIAUX ; Alexandre LABBAY ; Thierry LE BARS ; Stéphane LECLERC ; Jean-Christophe LE COUSTOMER ; Vincent LE GRAND ; Véronique LEGRAND ; Béatrice MAJZA ; Laurence MAUGER-VIELPEAU ; Véronique MIKALEF-TOUDIC ; Alexandre MORIN ; Jean-Christophe PAGNUCCO ; Morgan PENITOT ; Sarah PORCHER ; Alix PROFIT ; Marie-Noëlle ROUSPIDE-KATCHADOURIAN ; Fanny ROGUE ; Elodie SAILLANT ; Théo SCHERER
EXCUSÉS	Karine BULHER ; Marie DUMARÇAY Aïda BENNINI (procuration à Amandine CAYOL) Odile SALVAT (procuration à Thierry LE BARS) Alexandra KORSAKOFF (procuration à Véronique MIKALEF-TOUDIC) Blandine HERVOUËT Thierry LAMULLE Karim SALHI Mathieu THIBERGE (procuration à Thierry LE BARS)
SECRÉTAIRE DE SÉANCE	Pénélope COCHENNEC
ORDRE DU JOUR	<ul style="list-style-type: none">• Vote sur la dénomination définitive de l'Institut (ICREJ)• Vote du directeur délégué aux cycles de conférences• Présentation et vote sur les membres associés• Actualité de la recherche 2022 et appel à projet 2023• Présentation de la politique de recherche des axes• Point sur le budget• Vote de la répartition du référentiel• Présentation de la politique doctorale 2022• Point sur le référencement HAL• Questions diverses

L'ordre du jour a été remis lors de l'invitation par mail aux membres, le 23 février 2022.

La documentation intéressant les différents points de l'ordre du jour a été remise le jour même de la réunion à chaque membre de l'Assemblée Générale qui était présent.

Thibault DOUVILLE et Eleonora BOTTINI ont dirigé la réunion en leur qualité de co-directeurs de l'ICREJ.

L'Assemblée générale a commencé à 13h05 et s'est tenue en hybride avec une partie des membres connectés via Zoom.

VOTE SUR LA DENOMINATION DEFINITIVE DE L'INSTITUT (ICREJ)

TD indique une confusion du nom initialement choisi (ICEJ) avec les IEJ, et une nécessité de faire apparaître le terme « recherche » dans le nom définitif.

La dénomination définitive de l'institut caennais de recherche juridique (ICREJ) est approuvée à l'unanimité.

VOTE DU DIRECTEUR DELEGUE AUX CYCLES DE CONFERENCES

Deux propositions de candidature au poste de « Directeur délégué à l'organisation des cycles de conférences » sont soumises aux membres de l'AG présent ce jour : Grégory GODIVEAU et BEATRICE MAJZA.

Le vote sera anonyme, via la plateforme BALOTILO. Il sera ouvert pendant 24h à partir de vendredi 4 mars 10h et jusqu'à samedi 5 mars 10h.

Béatrice MAJZA prend la parole pour se présenter. Cela fait 23 ans qu'elle enseigne, elle est spécialiste de droit international et souhaite être plus impliquée au sein de l'université. Elle est également experte internationale, elle mène des conférences au sujet de l'actualité du droit international.

Grégory GODIVEAU prend à son tour la parole pour se présenter. Il exerce en qualité de maître de conférences en droit public depuis 12 ans. Il souhaite favoriser la diversité disciplinaire lors des cycles de conférences, se positionner comme facilitateur dans l'organisation de ces cycles.

Eleonora BOTTINI précise que le ou les directeurs délégués sont membres de droit du conseil de labo, pour être un relais et suivre les informations.

Jean-Christophe PAGNUCCO intervient et s'interroge sur le rôle du directeur facilitateur/organisateur.

Thibault DOUVILLE répond que ce directeur servira de relais pour la mise en place de tous les cycles de conférences. Il semble intéressant d'avoir un référent pour l'organisation de ces conférences.

Jean-Christophe PAGNUCCO poursuit en indiquant que le rôle de directeur délégué suppose une connaissance du fonctionnement des institutions, de l'IMDA, d'avoir des contacts dans le monde professionnel.

Thibault DOUVILLE répond qu'il faudra justement au directeur délégué mettre en place les procédures nécessaires au bon fonctionnement de ce poste (budget, gestion administrative du laboratoire, organisations avec les membres).

Jean-Christophe PAGNUCCO relève un point sensible, la dénomination de « Directeur délégué » qui rappelle celle de « Directeur général délégué ». Ce titre peut apparaître comme une fonction de codirection. Il met en garde sur le terme choisi une fois sorti de son contexte.

Thibault DOUVILLE répond qu'il s'agit là d'une dénomination pour ce type de poste au sein de l'université. Il propose d'uniformiser les appellations au sein des statuts de l'ICREJ. C'est désormais soumis à la réflexion des co-directeurs de l'institut qui reviendront vers les membres de l'ICREJ prochainement à ce propos.

PRESENTATION ET VOTE SUR LES MEMBRES ASSOCIES

Un appel à candidature a été lancé auprès des membres associés des deux anciens laboratoires, sur leur volonté ou non de s'associer à l'ICREJ. Certains d'entre eux n'ont pas répondu. D'autres candidats se sont par ailleurs manifestés. La liste soumise au vote de l'AG est la liste en l'état des demandes au 2 mars 2022. Une relance globale sera réalisée après l'assemblée générale auprès des personnes qui n'ont pas répondu.

La liste a été approuvée à l'unanimité. Elle figure en pièce jointe du présent compte-rendu.

ACTUALITE DE LA RECHERCHE 2022 ET APPEL A PROJET 2023

Thibault DOUVILLE présente les actualités évoquées lors du précédent conseil de laboratoire, composé des co-directeurs d'axe de recherche.

Il informe de la tenue d'une réunion de l'axe contentieux lundi 7 mars 2022, à 13h, qui pourrait être source d'inspiration pour les autres co-directeurs.

Thibault DOUVILLE rappelle également que les projets de recherche pourront être transversaux, et fait le point sur l'actualité de la recherche immédiate :

- 8 avril : conférence sur l'actualité des majeurs protégés
- 13 avril : Conférence sur Jean Castelain dans le cadre du CN2PI (« plaider le droit d'auteur »)
- 13 mai : colloque sur la procédure prudhomale
- 17 juin : santé mentale et assurance
- Septembre 2022 : Colloque sur les tiers de confiance numérique

Thibault DOUVILLE présente également l'actualité des contrats de recherche.

Eleonora BOTTINI présente à son tour que son contrat de recherche avec la Mission Droit et Justice (GIP Justice) est validé, en partenariat avec l'Université de Milan. Son objet est « La responsabilité des gouvernants face à la crise sanitaire entre responsabilité politique et responsabilité juridique ».

Thibault DOUVILLE informe également sur le programme actuel du cycle de conférences :

- Une thématique portant sur l'enfance et la vulnérabilité.
- NumOP : un projet de recherche initié et dirigé par Alexandra Korsakoff qui vise à accompagner la réflexion sur le développement des pratiques numériques dans le domaine des activités de police. Il s'inscrit dans l'axe 3 mais aussi l'axe 2, présenté lors du Conseil de labo par Aurore CATHERINE.
- Droit comparé des données à caractère personnel.

PRESENTATION DE LA POLITIQUE DE RECHERCHE DES AXES

Eleonora BOTTINI et Thibault DOUVILLE font part de la demande de Catherine-Améline CHASSIN de laisser sa place de responsable de l'axe 1 pour la section 02.

Le poste de Mme CHASSIN est donc vacant et ouvert aux candidatures.

POINT SUR LE BUDGET

Thibault DOUVILLE présente Pénélope COCHENNEC comme référente pour les commandes des mélanges, en soutien avec Nathalie RIVIERE du centre de documentation.

Une question est posée concernant l'abonnement à des bases de données à vocation internationale, une prise en charge du Service Commun de la Documentation est-elle possible ?

Des échanges ont lieu à ce sujet.

Eleonora BOTTINI et **Thibault DOUVILLE** informent les membres présents que Nathalie RIVIERE a reçu l'ensemble des mélanges et thèses (commandés sur les budgets 2020/2021 des 2 anciens labos).

Thibault DOUVILLE informe des dépenses d'investissement réalisés sur les crédits de 2020 (report sur 2021) du CDRFED : l'acquisition d'un tableau numérique, qui a été livré avec un système d'exploitation obsolète. Ce problème est en cours de résolution entre la DSI et la Direction Administrative.

Il indique également un changement dans la répartition des salles du 4^e étage du bâtiment D.

La salle qui était anciennement celle du CRDFED sera désormais la salle de travail des doctorants de l'ICREJ. La salle qui était anciennement de l'Institut Demolombe sera en revanche utilisée pour des réunions de travail et du conseil de laboratoire, pour l'accueil des membres associés et des collègues invités et étrangers.

VOTE DE LA REPARTITION DU REFERENTIEL

Eleonora BOTTINI et **Thibault DOUVILLE** proposent la répartition du référentiel suivante pour la direction de l'ICREJ :

- 50h en tout pour l'ICREJ
- 5h pour la direction de la clinique (avec une proposition d'ajout de 5h par l'UFR, ce qui ferait 10h en tout si accepté par le conseil d'UFR)
- 5h pour la direction des Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux
- 20h pour chacun des co-directeurs

L'information est également communiquée sur ce qui a été voté par le précédent conseil de labo, à savoir la délégation de signature d'un co-directeur suffit pour les décisions courantes.

PRESENTATION DE LA POLITIQUE DOCTORALE 2022

Elodie Saillant prend la parole et informe que les contrats doctoraux ont pendant longtemps été répartis avec Rouen dans un « pot commun ». Désormais, les contrats doctoraux seront attribués par chaque établissement séparément. Il ne reste plus qu'un seul contrat assuré pour Caen.

Elodie Saillant précise qu'il y a peut-être un contrat supplémentaire (contrat FPM), réparti entre Rouen et Caen. Mais elle n'en a aucune certitude.

Elle informe également de l'attribution de 2 candidats Rouennais au financement par la région avec le dispositif RIN.

Thibault DOUVILLE propose à Amandine CAYOL, en qualité de représentante des directeurs de M2 au sein du conseil du laboratoire, d'organiser une réunion sur le fonctionnement des financements de thèse aux M2.

Des échanges s'en sont suivis entre **Elodie Saillant** et **Armelle GOSSELIN-GORAND** sur la méthodologie à emprunter afin de favoriser l'entrée des étudiants caennais dans la boucle des RIN, et proposer des candidatures pertinentes.

Elodie Saillant propose d'essayer de se réunir en amont, présenter 1 ou 2 sujets, et lancer un appel à candidature aux étudiants. Car il est possible de présenter un projet sans candidat, et si le sujet remporte le financement de la région, un candidat peut être présenté a posteriori.

Armelle GOSSELIN-GORAND précise qu'en plus du déficit d'information sur les dossiers de candidatures, les étudiants sont angoissés au sujet du financement.

Thibault DOUVILLE propose une méthode : Les directeurs de thèse potentiels déposent un projet, puis le proposent à un candidat, si le projet est retenu par la région pour un financement.

Laurence FIN-LANGER fait elle-aussi une proposition, celle de sensibiliser les M1 pour les intéresser et donc ouvrir la réunion d'information aux M1.

Jean-Christophe PAGNUCCO intervient en affirmant qu'Amandine CAYOL reste la première interlocutrice pour s'adresser aux directeurs de master, afin qu'ils puissent détecter quels sont les étudiants potentiels capables de se lancer dans une thèse et pouvant être intéressés par une telle réunion.

POINT SUR LE REFERENCEMENT HAL

Eleonora BOTTINI indique les quelques futurs chantiers, dont la création de la collection ICREJ sur HAL, et une relance pour que tous les membres envoient des CV actualisés qui figureront sur le site. Un recensement sur HAL est à venir par l'intermédiaire de Pénélope COCHENNEC afin de mettre à jour les publications.

Thibault DOUVILLE informe sur la décision de recruter des stagiaires pour travailler sur le référencement des publications dans HAL. Ils seront embauchés pour 2 ou 3 mois. Il demande de faire circuler cette information auprès des étudiants de M1 et M2 dès maintenant.

QUESTIONS DIVERSES

Thibault DOUVILLE informe l'AG sur le mécanisme du repyramidage mis en place par l'Université à la suite de la décision du Ministère.

Pour l'année 2022, 1 poste de PR sera ouvert pour la section 01. Pour l'année 2023, il sera potentiellement question d'un poste pour la section 02, mais cela n'est pas certain.

Le résultat du recrutement sera soumis à la parité ainsi qu'au respect des ratios.

Les postes complémentaires seront perdus si le ratio n'est pas respecté.

Thibault DOUVILLE note également la réalisation d'un dossier pour trois usages : la prime, l'avancement de grade et repyramidage : date limite 31 mars 2022.

Deux avis distincts seront donnés après dépôt du dossier :

- 1 avis donné par le CAC, qui désigne 2 rapporteurs
- 1 avis donné par le Comité d'audition : motivation, discuter du projet (4 personnes : VP recherche ; 2 personnes désignées par l'ACS compétant et 1 personne désignée par le CAC)

Eleonora BOTTINI informe sur le projet d'une journée de lancement officiel de l'ICREJ en juin 2022. Une invitation aux partenaires, à la MRSH et à la présidence de l'Université sera réalisée.

L'AG se termine à 14h20.